

# VILLEDoux

Lieu-dit " Le Champs du Bois "

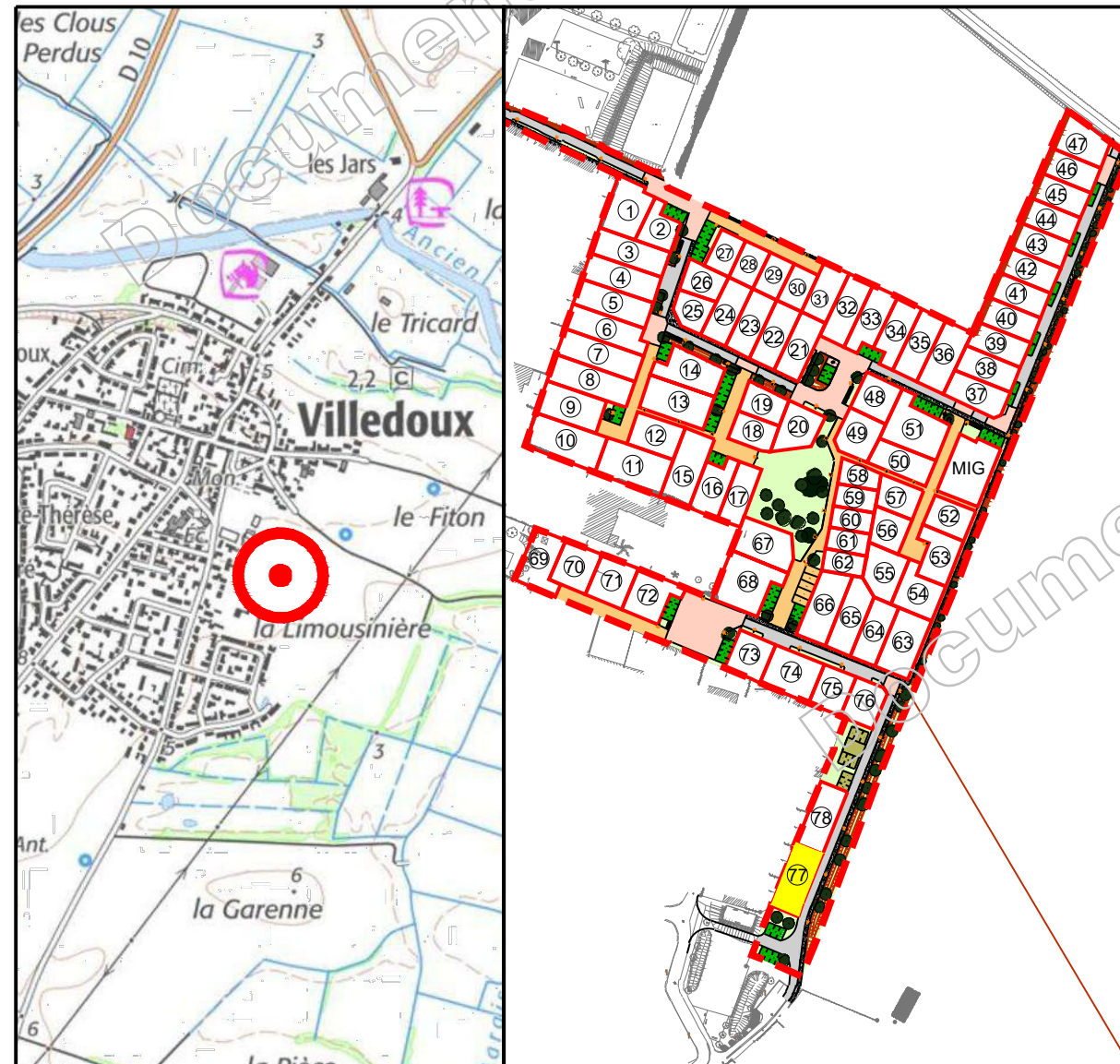
## LOTISSEMENT " Le Champs du Bois "

Maître d'ouvrage : "



"

### PLAN DE SITUATION



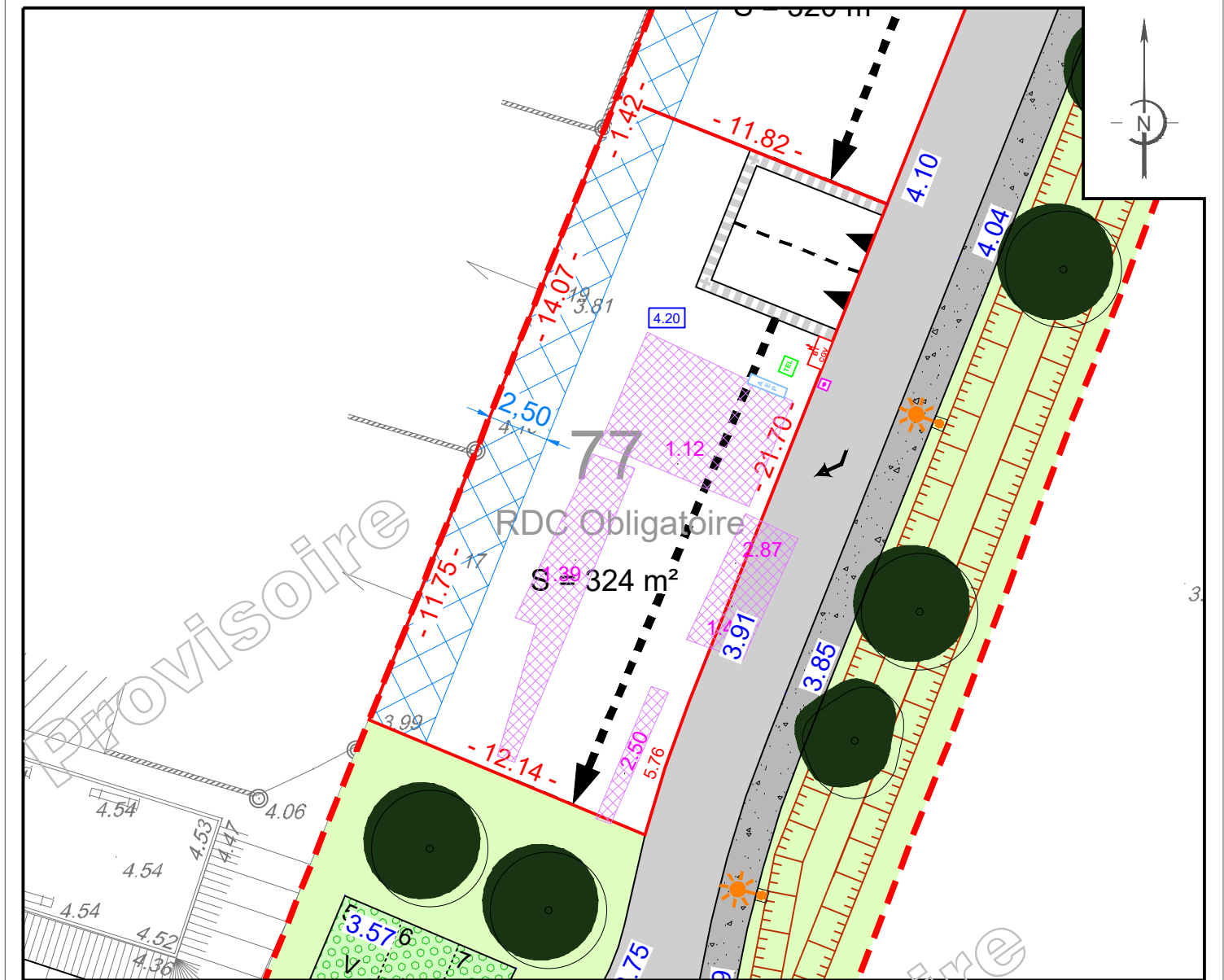
Permis d'aménager n° 017 472 23 C0001 délivré le 1 mars 2023  
Permis d'aménager modificatif en cours d'instruction

### SIT&A CONSEIL

M. PACAUD Philippe et M. TERRY Damien - Géomètres Experts associés  
4 Rue de la palenne - Chagnolet - 17139 DOMPIERRE SUR MER  
☎ : 05 46 34 13 24  
✉ : larochelle@siteaconseil.fr - www.siteaconseil.fr

## PLAN DE BORNAGE DU LOT N° 77

Echelle : 1/250



L'emplacement des branchements, plantations et équipements est indicatif. L'acquéreur devra avant toute demande de permis de construire, tenir compte de l'emplacement des réseaux sur le terrain, des implantations futures, des candélabres et des espaces verts.  
Les cotations et superficies ne seront définitives qu'après bornage des lots.  
L'acquéreur et/ou son constructeur devront prendre connaissance de l'état des lieux, de la topographie du lot concerné et se référer aux servitudes et annexes du document d'urbanisme en vigueur.

### LEGENDE

	Emprise du Permis d'Aménager		Deux places de stationnement non fixes non closes et accès au lot (Largeur : 6 m - Profondeur : 6 m) et translation admise		Position de sondages réalisés lors des fouilles archéologiques et altimétrie du point bas
	Limite parcelle		Zone non aedificandi		Revêtement de surface
	Numéro lot		Revêtement perméable / Zone engazonnée		Noüe
	Surface lot		Bornes		Place de stationnement visiteurs
	Cotation lot		Candélabre / Borne lumineuse (position théorique)		Altitude mini du niveau plancher
	Cote altimétrique T.N. suivant relevé réalisé le 24/05/2023 par SIT&A Conseil		Tabouret EU (position théorique)		Arbre
	Cote altimétrique voirie projet		Coffrets individuels (position théorique)		
	Bornes		Sens de circulation		
	Candélabre / Borne lumineuse (position théorique)				
	Tabouret EU (position théorique)				
	Coffrets individuels (position théorique)				
	Sens de circulation				

CARACTERISTIQUES DE LA PARCELLE	
SUPERFICIE DU LOT :	324 m <sup>2</sup>
SURFACE DE PLANCHER MAXIMALE :	135 m <sup>2</sup>
REFERENCE CADASTRALE	
SECTION :	AB n° en attente

Dossier : 200724	Fait le : 15 décembre 2023
Visa - M. PACAUD Philippe, Géomètre-Expert :	